



Assemblée générale

Distr. générale
24 mars 2011
Français
Original: anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Rapport de la trente et unième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales*

(Genève, 16-18 mars 2011)

I. Introduction

1. La Réunion interorganisations sur les activités spatiales a tenu sa trente et unième session du 16 au 18 mars 2011 au siège du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), à Genève, sous la présidence de Luc St.-Pierre, du HCR. Kimberly Roberson, du HCR, a présidé le débat informel ouvert qui s'est tenu l'après-midi du 18 mars 2011.
2. Le Directeur de la Division de l'appui et de la gestion des programmes du HCR, Jean-François Durieux, a prononcé une allocution de bienvenue. Il a souligné la nécessité d'accroître la coordination entre les entités des Nations Unies afin de garantir l'accès aux produits spatiaux et à une gamme plus large de retombées bénéfiques qui pourraient être difficiles à obtenir autrement.
3. La Directrice du Bureau des affaires spatiales, Mazlan Othman, a fait des observations liminaires. Elle a souligné l'utilité des techniques spatiales et a demandé instamment à la Réunion de favoriser une coopération et une coordination plus synergiques dans l'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies.
4. Le Président a, dans ses observations liminaires, indiqué que le thème du débat informel ouvert aux États Membres, "Espace et changements climatiques", était une question importante qui permettrait d'identifier les nouveaux domaines potentiels de coordination entre différentes parties prenantes au sein du système des Nations Unies.

* Le présent rapport a été adopté par la Réunion interorganisations sur les activités spatiales à sa trente et unième session, tenue du 16 au 18 mars 2011.



5. La liste des participants figure à l'annexe I et l'ordre du jour adopté par la Réunion à l'annexe II du présent rapport.

II. Questions de fond examinées à la Réunion

A. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes

1. Examen des plans actuels et futurs d'intérêt commun, notamment du rapport entre les activités des organismes des Nations Unies dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications, d'une part, et les programmes que ces organismes ont pour mandat d'exécuter, d'autre part

6. Le Bureau des affaires spatiales, agissant en tant que secrétariat de la Réunion interorganisations, a informé cette dernière des travaux réalisés par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et ses organes subsidiaires, en appelant son attention sur les questions liées à la coordination interinstitutions.

7. Les représentants des entités des Nations Unies participantes ont rendu compte de leurs activités et de leurs plans actuels. Les activités comportant un important élément de coopération et de coordination entre les entités des Nations Unies ainsi que les nouvelles activités envisagées par ces dernières sont mentionnées dans le rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace et sur les orientations et résultats escomptés pour la période 2010-2011 (A/AC.105/961). Tous les documents soumis à la Réunion peuvent être consultés sur le site Web du Bureau des affaires spatiales consacré à la coordination des activités spatiales (www.uncosa.unvienna.org/uncosa/fr/index.html).

8. Outre les activités et plans mentionnés dans le rapport du Secrétaire général, d'autres activités importantes ont été signalées par les entités des Nations Unies participantes.

9. L'Union internationale des télécommunications (UIT) a rendu compte de ses activités de développement à grande échelle des services à large bande, notamment l'utilisation de systèmes spatiaux, et le Bureau des technologies de l'information et des communications du Secrétariat de l'ONU a fait le point sur l'élaboration de la stratégie de gestion de l'information en cas de crise, qui permettra de disposer en temps voulu d'informations crédibles, exactes et complètes pour gérer les crises. Cette stratégie s'appuie sur quatre domaines de programmes principaux: l'architecture de l'information, la gestion des parties prenantes, le développement technologique et le renforcement des capacités. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) a appelé l'attention sur l'élaboration du Cadre de référence géodésique africain unifié et d'une base de données sur les infrastructures africaines comprenant des données spatiales sur l'agriculture, les transports, les télécommunications, la gestion de l'eau et la gestion des catastrophes.

10. Le HCR a indiqué avoir développé, conjointement avec le programme SAFER (Services and Applications for Emergency Response) de l'Union européenne, l'utilisation de données de télédétection pour la cartographie des camps et les

estimations de la population, principalement en ce qui concerne les personnes déplacées, ainsi que la mise en place de plans d'urgence pour les personnes déplacées lors de catastrophes, et le Programme pour les applications satellites opérationnelles de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) a rendu compte de l'accord de coopération conclu avec le HCR, qui officialise la collaboration existante pour ce qui est de l'utilisation d'applications de cartographie à l'aide d'images satellite et d'applications connexes à l'appui des opérations du HCR. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a signalé la création récente des services d'urgence européens, qui assistent les entités des Nations Unies dans le cadre des efforts de coordination déployés au sein du dispositif de préparation et d'intervention d'urgence du PAM.

11. Le Bureau des affaires spatiales a rendu compte des activités organisées dans le cadre de l'Initiative sur les sciences spatiales fondamentales et de l'Initiative sur la présence humaine dans l'espace du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, ainsi que des activités entreprises dans les domaines thématiques de la santé dans le monde, de l'assistance humanitaire et de la gestion de l'eau, tandis que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a évoqué sa participation à la sixième Conférence de l'espace pour les Amériques et au Forum régional Asie-Pacifique des agences spatiales et les activités prévues pour commémorer le cinquantième anniversaire du premier vol spatial habité.

12. Au sujet du rapport spécial de la Réunion interorganisations sur le thème de l'espace et des changements climatiques, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a exposé les conclusions de la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre, en attirant l'attention sur le Cadre de l'adaptation de Cancún et en appelant à une amélioration des observations du climat, et il a souligné l'importance qu'il y avait à disposer de connaissances et de données scientifiques fiables, notamment de moyens de surveillance spatiale, pour mettre en œuvre la Convention. L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a mis en avant la coopération qu'elle entretenait avec le Groupe de coordination pour les satellites météorologiques et le Comité sur les satellites d'observation de la Terre en vue d'élaborer une architecture spatiale pour l'étude du climat associant exploitation de satellites et de capteurs, génération et diffusion de produits et formation des utilisateurs. L'UNESCO a annoncé une nouvelle initiative, intitulée "Environnement du troisième pôle", qui vise à étudier les effets du changement climatique sur les glaciers des montagnes qui entourent le plateau tibétain.

2. Rapport du Secrétaire général pour la période 2012-2013

13. La Réunion a rappelé que ce rapport constituait pour le système des Nations Unies un outil stratégique qui permettait d'éviter les chevauchements d'activités dans le domaine de la science et des techniques spatiales et que les rapports futurs devraient mettre en avant les efforts déployés par le système pour assurer l'unité d'action dans le domaine des activités spatiales au service des objectifs de développement.

14. La Réunion est convenue que, conformément à l'accord auquel elle était parvenue en 2010, le prochain rapport biennal devrait comprendre une nouvelle section consacrée au module thématique de la Commission du développement

durable pour la période 2013-2014. Le rapport devrait s'inspirer étroitement des domaines thématiques et des questions transversales examinés à la Commission et inclure une présentation générale des efforts de coordination déployés dans les domaines thématiques des forêts, de la biodiversité et des montagnes.

15. À cet égard, la Réunion a noté que la Conférence des Nations Unies sur le développement durable se tiendrait à Rio de Janeiro (Brésil) en 2012, et que le plan de travail pluriannuel de la Commission du développement durable avait été reporté d'un an.

16. La Réunion a réaffirmé que des efforts devaient encore être faits pour que les documents présentés par les entités des Nations Unies se réfèrent expressément aux mécanismes de coordination et aux synergies de nature à accroître l'efficacité et l'efficacité des activités du système des Nations Unies concernant l'espace.

17. La Réunion a demandé à son secrétariat de mettre au point un outil de collaboration en ligne pour l'élaboration du rapport du Secrétaire général, en vue de faciliter l'établissement en temps voulu de sa version finale, et de fournir aux entités des Nations Unies des indications claires quant à leurs contributions au rapport.

3. Rapport spécial sur le changement climatique et l'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies

18. La Réunion a noté que le rapport spécial sur l'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies pour résoudre les problèmes liés au changement climatique avait été établi sous la direction de l'OMM, en coopération avec le Bureau des affaires spatiales et avec des contributions d'autres entités des Nations Unies.

19. La Réunion a étudié et approuvé le rapport spécial, tel que modifié, et noté qu'il serait soumis à l'examen du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquante-quatrième session, en juin 2011.

20. La Réunion est convenue qu'elle fixerait le thème du prochain rapport spécial à sa trente-deuxième session, en 2012, en vue de son adoption en 2013.

4. Publication sur le thème du changement climatique et de l'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies

21. La Réunion est convenue qu'une brochure reprenant les principaux éléments du document susmentionné serait établie par l'OMM, en consultation avec les entités des Nations Unies concernées, qu'elle serait publiée sur la base du partage des coûts et qu'elle paraîtrait à temps pour la dix-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Durban (Afrique du Sud), du 28 novembre au 8 décembre 2011.

5. Moyens de renforcer la coordination et la coopération interinstitutions dans le domaine spatial, y compris la sensibilisation du public et l'échange d'informations pour promouvoir la coopération interinstitutions

22. La Réunion a noté que l'Assemblée générale, dans sa résolution 65/97, s'était félicitée de l'intensification des efforts qui étaient fournis pour continuer de renforcer la Réunion interorganisations sur les activités spatiales.

23. Dans cette optique, la Réunion a demandé au Secrétariat de communiquer officiellement aux chefs des entités des Nations Unies des informations sur ses objectifs et stratégies. Des copies de ces communications devraient également être envoyées aux points de contact de la Réunion interorganisations.

24. La Réunion est convenue que, pour contribuer à promouvoir la coopération interorganisations et à faire mieux connaître les activités menées par les organismes des Nations Unies concernant l'utilisation des techniques spatiales pour la surveillance du changement climatique et de ses conséquences, le secrétariat, en consultation avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'OMM, devrait porter à l'attention du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, par l'intermédiaire du Comité de haut niveau sur les programmes, le rapport spécial sur l'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies pour résoudre les problèmes liés au changement climatique.

25. La Réunion est en outre convenue d'étudier la possibilité d'organiser une manifestation parallèle lors de la session que la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques tiendrait en 2011, sachant qu'une publication serait établie, comme indiqué au paragraphe 21 ci-dessus.

26. La Réunion est convenue qu'il fallait continuer à améliorer le site Web sur la coordination des activités spatiales (www.uncosa.unvienna.org) et que les points de contact de la Réunion devaient continuer à fournir régulièrement au Bureau des affaires spatiales des informations actualisées sur leurs activités et programmes spatiaux, notamment les adresses des sites Web pertinents, et des informations sur les activités à venir afin qu'elles soient affichées sur le site.

B. Utilisation des données spatiales et activités liées au Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique et à l'infrastructure de données géospatiales des Nations Unies

27. La Réunion a noté qu'une session commune du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique et de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales s'était tenue à Genève le 16 mars 2011, au siège de l'OMM, sous la direction des coprésidents sortants du Groupe de travail, à savoir la CEA et le Bureau des affaires spatiales.

28. Le Bureau des technologies de l'information et des communications a informé la Réunion des travaux en cours au sein du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique, dont les prochains coprésidents seraient le Bureau des technologies de l'information et des communications et l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. La Réunion a noté que les principales tâches du Groupe de travail consistaient à améliorer la coordination des activités géospatiales au sein du système des Nations Unies, notamment celles touchant à la normalisation et à l'amélioration de l'accès aux données géographiques (dont les données spatiales). On a aussi noté que le Groupe de travail facilitait la mise en place de l'infrastructure de données géospatiales des Nations Unies, qui visait à développer des éléments techniques et l'institutionnalisation de la coordination des informations géographiques. Pour faire avancer ses travaux, le Groupe de travail

était en passe de constituer un groupe spécial sur les questions liées à la sécurité du personnel et des groupes de travail spéciaux sur les échanges de données et l'amélioration de la coordination entre les intervenants humanitaires.

29. La Réunion s'est félicitée de la création d'un groupe de travail que le Bureau des affaires spatiales consulterait pour préparer sa contribution aux travaux de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable en 2012. Le Bureau des affaires spatiales soumettrait au secrétariat de la Conférence, pour examen, un ensemble d'observations et de recommandations accompagné des informations générales nécessaires sur l'utilisation de données géospatiales pour le développement durable. L'objectif était de fournir les réflexions conjointes d'un groupe plus large d'entités des Nations Unies sur ce thème fondamental en vue de les intégrer à la documentation préparatoire de la Conférence.

C. Participation au processus du Groupe sur l'observation de la Terre

30. L'OMM a communiqué à la Réunion les principales conclusions issues du sommet ministériel du Groupe sur l'observation de la Terre (GEO) tenu à Beijing en novembre 2010. La Réunion a notamment été informée que, dans sa Déclaration de Beijing, le sommet avait a) noté que les lignes directrices et le plan d'action pour l'échange de données du Réseau mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS) et la mise en place de l'infrastructure commune opérationnelle de ce Réseau avaient sensiblement amélioré l'accès aux données et aux ressources d'observation de la Terre à l'échelle mondiale; b) approuvé les objectifs du GEO, qui avaient été précisés et alignés sur le plan d'exécution décennal; c) instamment prié tous les gouvernements et organismes de soutenir et de renforcer les systèmes d'observation terrestres et spatiaux; et d) demandé aux organisations internationales et aux organismes donateurs de contribuer encore à la mise en œuvre du GEOSS.

31. La Réunion a pris note de l'importance qu'il y avait à communiquer davantage sur les activités entreprises par l'OMM, la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Conseil international pour la science par le biais du Comité interinstitutions de coordination et de planification des Nations Unies, et elle a invité l'OMM à continuer à faire part des activités qu'elle menait dans ce domaine au titre du point de l'ordre du jour intitulé "Examen des plans actuels et futurs d'intérêt commun, notamment du rapport entre les activités des organismes des Nations Unies dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications, et les programmes que ces organismes ont pour mandat d'exécuter".

D. Cadre opérationnel et bonnes pratiques d'utilisation des techniques spatiales pour l'atténuation des risques de catastrophe et les interventions en cas d'urgence

32. Le Bureau des affaires spatiales a informé la Réunion des activités menées en 2010 et prévues en 2011-2012 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER). La Réunion a pris note

du soutien apporté en relation avec 30 catastrophes, de l'appui technique consultatif fourni à 17 États Membres et du développement du réseau de bureaux régionaux d'appui, qui comprenait désormais des bureaux dans les pays suivants: Algérie, Iran (République islamique d'), Japon, Kenya, Nigéria, Pakistan, Panama, Roumanie, Trinité-et-Tobago et Ukraine. Elle a également noté qu'un accord avait été signé avec le Gouvernement chinois en tant que pays hôte et que le bureau UN-SPIDER de Beijing avait été mis en place en novembre 2010.

33. Le Programme pour les applications satellites opérationnelles de l'UNITAR a informé la Réunion que sa capacité de cartographie rapide à des fins humanitaires avait été sollicitée 32 fois en 2010, ce qui avait entraîné la mise en œuvre, à huit reprises, du mécanisme prévu par la Charte internationale Espace et catastrophes majeures, pour la transmission de données satellite aux utilisateurs, essentiellement au bénéfice d'entités des Nations Unies telles que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le développement, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH), le PAM et le HCR. Les capacités opérationnelles du Programme disponibles à la demande sont de plus en plus intégrées aux processus de gestion de l'information de ses principaux partenaires, en particulier du BCAH et de l'UNICEF. Des contributions ont également été apportées au projet "Geo-pictures" du programme de Surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité, qui visaient principalement l'intégration des solutions satellite pour les interventions d'urgence et les applications touchant à l'environnement. Le Programme pour les applications satellites opérationnelles a également informé la Réunion des activités de renforcement des capacités qu'il menait dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe, notamment de sa collaboration avec le Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes et l'université de Copenhague. Il continuait à instaurer des partenariats avec le secteur privé et des communautés de volontaires.

34. Le PAM a donné à la Réunion des informations sur l'utilisation en interne des techniques spatiales et les partenariats conclus avec d'autres entités telles qu'ITHACA, la Commission européenne et des agences spatiales nationales. Ces efforts étaient axés sur l'analyse de la vulnérabilité alimentaire et l'amélioration de l'utilisation de la télédétection pour la préparation aux situations d'urgence et l'organisation des secours.

III. Questions diverses

Programme de travail futur

35. La Réunion est convenue d'inscrire à son ordre du jour un nouveau point concernant l'espace et les changements climatiques, au titre duquel elle identifierait ce qui pourrait être fait pour mettre en œuvre les recommandations formulées dans le rapport spécial sur l'espace et les changements climatiques.

36. La Réunion a décidé que l'ordre du jour provisoire de sa trente-deuxième session serait le suivant:

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.

3. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes:
 - a) Examen des plans actuels et futurs d'intérêt commun, notamment du rapport entre les activités des organismes des Nations Unies dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications, d'une part, et les programmes que ces organismes ont pour mandat d'exécuter, d'autre part;
 - b) Rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace et sur les orientations et résultats escomptés pour la période 2012-2013;
 - c) Élaboration d'un rapport spécial et d'une publication sur les initiatives et applications pour la coopération interinstitutions dans le domaine spatial;
 - d) Moyens de renforcer la coordination et la coopération interinstitutions dans le domaine spatial.
4. Utilisation des données spatiales et activités liées au Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique et à l'infrastructure de données géospatiales des Nations Unies.
5. Espace et changements climatiques.
6. Utilisation des techniques spatiales pour l'atténuation des risques de catastrophe et les interventions en cas d'urgence.
7. Questions diverses.

37. La Réunion a exprimé sa gratitude au HCR pour avoir accueilli sa trente et unième session et pris toutes les dispositions voulues pour en assurer le bon déroulement.

38. La Réunion a noté avec satisfaction que le PAM s'était déclaré disposé à accueillir la trente-deuxième session à Rome en mars 2012 et qu'il donnerait confirmation en temps voulu. Elle est convenue que le débat informel ouvert se tiendrait l'après-midi du dernier jour de la session et porterait sur un thème à déterminer en consultation avec l'entité hôte. En outre, elle a noté qu'une réunion informelle à laquelle participeraient des acteurs autres que les entités des Nations Unies pourrait se tenir en marge de la Réunion interorganisations.

Annexe I

Liste des participants à la trente et unième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenue à Genève du 16 au 18 mars 2011

Président: L. St.-Pierre (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés)

Secrétaire: N. Hedman (Bureau des affaires spatiales)

Secrétaire adjoint: A. Duysenhanova (Bureau des affaires spatiales)

Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

Bureau des technologies de l'information et des communications T. S. Ulgen

Bureau des affaires spatiales M. Othman
D. Stevens
A. Osman

Commission économique pour l'Afrique M. Faye

Programmes et fonds des Nations Unies

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés K. Roberson

Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche/Programme pour les applications satellites opérationnelles O. van Damme

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture Y. Berenguer

Institutions spécialisées et autres organismes du système des Nations Unies

Union internationale des télécommunications A. Matas
V. Nozdrin

Programme alimentaire mondial G. Sartori

Organisation météorologique mondiale N. Hettich

Autres entités des Nations Unies

Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques R. Lichte

Annexe II

Ordre du jour de la trente et unième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenue à Genève du 16 au 18 mars 2011

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes:
 - a) Examen des plans actuels et futurs d'intérêt commun, notamment du rapport entre les activités des organismes des Nations Unies dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications, d'une part, et les programmes que ces organismes ont pour mandat d'exécuter, d'autre part;
 - b) Rapport du Secrétaire général pour la période 2012-2013;
 - c) Rapport spécial sur le changement climatique et l'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies;
 - d) Publication sur le thème du changement climatique et de l'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies;
 - e) Moyens de renforcer la coordination et la coopération interinstitutions dans le domaine spatial, y compris la sensibilisation du public et l'échange d'informations pour promouvoir la coopération interinstitutions.
4. Utilisation des données spatiales et activités liées au Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique et à l'infrastructure de données géospatiales des Nations Unies.
5. Participation au processus du Groupe sur l'observation de la Terre.
6. Cadre opérationnel et bonnes pratiques d'utilisation des techniques spatiales pour l'atténuation des risques de catastrophe et les interventions en cas d'urgence.
7. Questions diverses.

Annexe III

Ordre du jour du débat informel ouvert de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenu à Genève le 18 mars 2011

Thème: Espace et changements climatiques

Observations liminaires	Mazlan Othman, Directrice générale adjointe de l'Office des Nations Unies à Vienne et Directrice du Bureau des affaires spatiales
Présentation des participants	Tous les participants
Présentations:	
Changements climatiques et migration forcée	Jean-François Durieux (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés)
Faits nouveaux en rapport avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques présentant de l'intérêt pour les observations du climat mondial, notamment depuis l'espace	Rocio Lichte (secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques)
Surveiller le climat depuis l'espace	Nils Hettich (Organisation météorologique mondiale)
Services scientifiques de l'Union internationale des télécommunications liés à l'observation de la Terre	Vadim Nozdrin (Union internationale des télécommunications)
Activités de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture en réponse aux changements climatiques	Yolanda Berenguer (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture)
Développer l'infrastructure de données géospatiales en Afrique: un processus coopératif de gestion des informations géospatiales	Makane Faye (Commission économique pour l'Afrique)
Débat entre les entités des Nations Unies et les États Membres	
Observations finales	Kimberly Roberson, Présidente du débat informel ouvert